



ᐱᓄᐱᓄᓄ ᐱᓄᐱᓄ ᐱᓄᐱᓄ Qullit

ᐱᓄᐱᓄ ᐱᓄᐱᓄ ᐱᓄᐱᓄ

Nunavunmi Arnanut Katimayit

Nunavut Status of Women Council

Conseil du Statut de la Femme du Nunavut

**Rapport annuel
2017-2018**

Table des matières

Mandat du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut.....	3
Objectifs du Conseil Qullit	3
Priorités.....	3
Membres du Conseil Qullit.....	3
Personnel du Conseil Qullit.....	4
Message de la présidente	4
Activités du Conseil Qullit	5
Collaborations, partenariats et autres activités	8
États financiers	9 - 10

Mandat du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut

Le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut a été créé par la Loi sur le conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut le 1^{er} avril 1999. Son rôle est de favoriser la participation égale des femmes dans la société et de promouvoir à cette fin l'évolution nécessaire des structures sociales, juridiques et économiques.

Objectifs du Conseil Qullit

Les objectifs du Conseil Qullit sont les suivants :

- conseiller la ministre responsable de la Condition féminine sur les questions que celle-ci lui demande d'examiner;
- étudier les politiques et la législation touchant les femmes et faire part de ses conclusions aux ministères ou organismes gouvernementaux concernés;
- encourager les résidentes et résidents du Nunavut à discuter des questions touchant la condition féminine et à s'exprimer sur le sujet;
- aider la ministre à promouvoir le changement de façon à atteindre l'objectif d'égalité pour les femmes;
- sensibiliser le public aux questions touchant le statut de la femme;
- favoriser un changement d'attitude au sein de la collectivité afin que les femmes puissent profiter de l'égalité des chances;
- accorder l'aide nécessaire aux organisations et aux groupes dont l'objectif est la promotion de l'égalité pour les femmes.

Priorités

- **Prévention de la violence** : Lutter contre la violence dans le territoire, notamment en collaborant avec des partenaires pour changer l'attitude des gens à l'égard de la violence faite aux femmes et en militant en faveur des services de soutien aux victimes et aux agresseurs.
- **Itinérance** : Promouvoir le logement abordable au Nunavut pour donner aux familles un lieu où elles puissent évoluer et devenir fortes.
- **Réduction de la pauvreté** : Promouvoir les services de soutien pour mettre fin à la pauvreté.
- **Leadership** : Favoriser et souligner le leadership des femmes du Nunavut.
- **Culture** : Promouvoir et souligner les diverses traditions culturelles propres à toutes les femmes du Nunavut. Appuyer les séances d'orientation culturelle pour les nouvelles recrues dans le territoire.
- **Développement économique** : Appuyer les intérêts et l'indépendance des femmes en assurant une participation égale au marché de l'emploi et au développement économique. Promouvoir l'égalité des chances.

Membres du Conseil Qullit

Nom	Rôle	Localité	Mandat
Sileema Angoyuak	Présidente	Iqaluit	17 août 2017 – 31 mars 2019 (1 ^{er} mandat)
Susie Evyagotailak	Vice-prés.	Kugluktuk	1 ^{er} août 2015 – 31 mars 2018 (2 ^e mandat)
Verna Strickland	Vice-prés.	Rankin Inlet	20 janv. 2016 – 31 mars 2018 (1 ^{er} mandat)
Elisapee Sheutiapik	Prés. sortante	Iqaluit	20 janv. 2016 – 1 ^{er} nov. 2017 (1 ^{er} mandat)

Elizabeth Lyall	Conseillère	Taloyoak	10 sept. 2017 – 31 mars 2020 (2 ^e mandat)
Theresie Tungilik	Conseillère	Rankin Inlet	1 ^{er} aout 2016 – 3 aout 2018 (1 ^{er} mandat)
Kataisee Attagutsiak	Conseillère	Arctic Bay	1 ^{er} aout 2016 – 31 juill. 2018 (1 ^{er} mandat)
Angie Curley	Conseillère	Arviat	17 aout 2017 – 31 mars 2019 (1 ^{er} mandat)

Personnel du Conseil Qullit

Beth Beattie, directrice générale (de janvier 2013 à ce jour)

Message de la présidente

Nous sommes heureuses de présenter le rapport annuel 2017-2018 du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut. Cette année, les membres du Conseil Qullit ont discuté des besoins des femmes et de leur famille.

Durant notre réunion annuelle en personne à Rankin Inlet, nous avons rencontré des organisations qui nous ont fait part de leur modèle de prestation de services de soutien dans le territoire et de leurs préoccupations à cet égard. Ces séances de consultation, auxquelles ont participé des intervenants en santé mentale, en logement et en garderie, la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), le ministère de la Justice ainsi que des aînées et aînés, ont été l'occasion d'échanger de l'information et de poser des questions. En tant que groupe de défense d'intérêts, le Conseil Qullit entend mettre en lumière les changements qui peuvent être apportés à la façon globale dont les choses se font dans le Nord. Nous soulignons le fait que ces changements doivent prendre naissance dans les localités, l'importance d'offrir une orientation culturelle aux personnes de l'extérieur qui viennent travailler au Nunavut et d'intégrer les aînées et aînés, les jeunes et les femmes aux conversations sur le changement, notre capacité à trouver des solutions novatrices, et l'importance de la collaboration et de l'information. La population peut contribuer à ce changement si elle est invitée à discuter des solutions et à y participer.

Nous avons réalisé les activités, les projets et les événements prévus dans l'entente de contribution avec le gouvernement du Nunavut pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018, par exemple : la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (le 6 décembre), la Journée internationale des femmes (le 8 mars), les prix Wise Woman et Outstanding Young Woman, et la Bourse de leadership Qullit. En outre, nous avons annoncé les postes à pourvoir, ajouté de l'information sur notre site web et accru notre présence dans les médias sociaux (Facebook et Twitter).

L'une de nos priorités est de promouvoir le leadership et l'éducation des jeunes femmes afin de leur ouvrir plus de portes. Avec notre Bourse de leadership Qullit, nous permettons à six jeunes femmes de participer à Rencontres du Canada, où elles font la connaissance d'autres jeunes canadiennes et canadiens, discutent avec eux et explorent le domaine de leur choix, que ce soit les arts, les sports, les sciences, le droit ou un autre domaine.

Cette année, nous avons participé à titre de membre au Forum économique du Nunavut afin de soumettre une proposition au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en réponse à son avis de consultation. Si notre proposition est acceptée, nous pourrions grandement améliorer la connectivité dans le Nord. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous croyons que l'accès à internet au Nunavut doit être amélioré pour nous permettre de communiquer davantage entre nous, mais aussi avec le reste du monde, multiplier les occasions d'affaires pour notre population croissante, enrichir notre savoir grâce à des formations à distance et offrir une vitrine au monde entier sur ce qui nous distingue. L'internet nous ouvrira une mine de possibilités.

Nous demandons à nos dirigeantes et dirigeants de nous donner l'occasion de nous pencher sur les politiques et les lois qui influent sur l'égalité des femmes et des filles. Nos membres entretiennent des liens solides avec les localités et les régions qu'elles représentent et mettent en lumière les situations difficiles que vivent nos familles en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le logement, l'éducation, la santé et l'emploi. Leur savoir et leurs idées

contribueront à mettre un terme à la pauvreté et à l'itinérance. Chacun a son rôle à jouer pour améliorer l'équité au Nunavut.

Nous continuerons de tisser des liens avec d'autres personnes et organisations souhaitant promouvoir le changement et mettre à profit les forces des Nunavummiutes. Nous cherchons des façons novatrices de permettre aux femmes et aux filles de devenir maîtresses de leur futur au Nunavut.

Pour terminer, nous aimerions remercier nos partenaires et leur témoigner l'importance que nous attachons aux liens qui nous unissent. Le Conseil Qullit tient aussi à exprimer sa reconnaissance à la ministre Sheutiapik et à son équipe pour tout ce qu'ils font pour défendre la cause des femmes du Nunavut.

Le tout respectueusement soumis,

Sileema Angoyuak,
Présidente

Activités du Conseil Qullit

Réunion en personne, mars 2018, Rankin Inlet

Du 19 au 23 mars 2018, les membres du Conseil ont tenu leur réunion annuelle en personne à Rankin Inlet. Ils ont examiné les budgets, les événements et les projets et rencontré des organisations locales, qui leur ont fait part de la façon dont ils fonctionnent et des programmes qu'ils offrent. Les membres ont posé beaucoup de questions et récolté de précieux renseignements. Ces consultations s'inscrivent dans le cadre d'un travail concerté pour trouver des solutions à des problèmes constants au Nunavut, comme la pauvreté, et les problèmes de santé et de justice. Le Conseil est d'avis qu'il est possible de remédier à la pauvreté, à la violence et à l'itinérance par le logement abordable.

Nominations au Conseil Qullit

Le Conseil Qullit a lancé un appel de candidatures pour recruter de nouvelles membres. Dans le cadre de ce processus, nous avons passé en revue la liste de membres potentielles et envoyé nos recommandations à la ministre Jeannie Ehaloak, remplacée par la suite par la ministre Elisapee Sheutiapik. C'est la ministre qui nomme officiellement les membres devant le gouvernement du Nunavut. Nous essayons de choisir des personnes qui représentent le plus de localités possible et qui ont un bagage dans au moins un des domaines suivants : éducation, justice, santé, infrastructure, culture, communication, développement économique, pauvreté ou jeunesse. Pour en savoir plus ou pour proposer sa candidature au Conseil, on peut visiter notre site web au www.QNSW.ca (en anglais seulement).

6 décembre : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Le Conseil Qullit a collaboré avec la YWCA Agvvik Society et les Services à la famille pour organiser un événement à Iqaluit le 6 décembre, à l'occasion de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, en mémoire des femmes et des filles du Nunavut ayant perdu la vie à la suite d'un acte de violence. Cet événement a débuté par une marche à la chandelle pour appuyer la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, après quoi il y a eu une prestation musicale du

groupe Inukshuk Drum Dancers, un discours de la sous-ministre des Services à la famille, Yvonne Neigo, et la présentation de roses blanches par le public à la mémoire des proches et amies disparues et en soutien aux femmes qui se trouvent actuellement dans une relation violente. En outre, la Société Radio-Canada a remis le prix Jennifer Naglingniq, et une minute de silence a été observée pour toutes les Nunavummiutes qui sont disparues à cause de la violence. Cette année, d'autres localités ont organisé le 6 décembre une marche pour le changement. Elles ont voulu lancer par leur mobilisation à petite échelle un puissant appel à la prévention de la violence.



8 mars : Journée internationale des femmes

Pour célébrer la Journée internationale des femmes, le 8 mars, le Conseil Qullit a organisé son cinquième concours de photos à l'échelle du Nunavut, intitulé « Hommage aux femmes et à la famille ». Des personnes des quatre coins du Nunavut nous ont envoyé des photos numériques, qui ont été exposées au Musée Nunatta Sunakkutaangit du 8 mars au 9 avril 2018. Ce concours est l'occasion pour la population d'exhiber ses photos et de transmettre un message, qui sont ensuite publiés sur notre site web. Voici les vainqueurs :

Jolene Itklik, Naujaat, pour sa photo *Hands* (« Mains »)

Gayle Umphrey, Iqaluit, pour sa photo *Sliding/Skate Board* (« glissement et planche à neige »)

Christine Angootealuk, Coral Harbour, pour sa photo *Mother and Son Ice Fishing* (« Pêche sous la glace entre mère et fils »)

Elizabeth Inuarak, Pond Inlet, pour sa photo *Cold Day* (« Journée froide »)

Eetuk Groves, Iqaluit, pour ses photos *Mother-Daughter* (« Mère-fille ») et *On the Right Path* (« Sur la bonne voie »)

Hannah Qirqqut, Gjoa Haven, pour sa photo *First Catch with Spear* (« Première prise au dard »)

Taymin Kane, Iqaluit, pour ses photos (« Portrait de famille dans le Nord »), (« Gagnante du concours de dépeçage de phoque, Toonik Tyme ») et (« Lune d'été sur l'île de Baffin »)



Prix Wise Woman et Outstanding Young Woman

Remis depuis plusieurs années, les prix Wise Woman et Outstanding Young Woman rendent hommage à des femmes qui sont des modèles dans leur localité et qui non seulement soutiennent leur famille et occupent un emploi, mais rendent aussi des services exemplaires de bénévolat, de défense des droits, de soutien, d'éducation, de counselling ou de soins aux personnes dans le besoin. En 2018, le prix Wise Woman a été remis à Lisa Kresky de Rankin Inlet, et le prix Outstanding Young Woman, à Katelyn-Joy Tiktaq d'Arviat. Le Conseil Qullit félicite et remercie les femmes qui triment dur dans nos localités pour apporter les changements nécessaires afin de faire du Nunavut un meilleur lieu de vie pour les familles.

Bourses de leadership Qullit

Depuis 2013, le Conseil Qullit octroie des bourses de leadership à des jeunes femmes du Nunavut âgées de 14 à 17 ans, pour les aider à développer leurs compétences en leadership dans le cadre du programme Rencontres du Canada, à Ottawa. Ce programme d'une semaine est axé sur le développement des connaissances et du leadership dans des domaines particuliers correspondant aux intérêts des participantes et participants, soit les sciences et les technologies, le sport et la bonne forme, les arts et la culture, le droit, la médecine et la santé, l'écologie et l'environnement, et d'autres domaines. C'est pour les jeunes femmes l'occasion de rencontrer d'autres jeunes d'un peu partout au Canada et d'entendre des leaders dans de nombreux domaines. Nous aimerions remercier la Fédération du travail des Territoires du Nord, qui a offert un montant supplémentaire de 500 \$ aux boursières.

Prévention de la violence

Le Conseil Qullit continue de collaborer avec d'autres organisations pour faire la prévention de la violence. Nous faisons des études et des recherches et rencontrons les parties intéressées pour parler d'éventuels projets et événements qui freineront la violence au Nunavut. Les liens que nous publions sur le site web du Conseil Qullit et l'information que nous diffusons dans les médias sociaux ont pour objectif l'éradication de la violence. Avec la Bourse de leadership Qullit, nous appuyons l'éducation et l'épanouissement de jeunes femmes fortes, en santé et indépendantes, et c'est l'un des moyens que nous employons pour aider ces jeunes leadeuses à voir les possibilités et les choix qui s'offrent à elles pour un avenir sans violence. Malheureusement, à cause du manque de refuges et de logements en général pour les femmes, celles-ci ont peu d'options pour échapper à la violence dont elles sont victimes. La pauvreté, le manque d'éducation, de logements et d'emploi, les logements surpeuplés, les besoins en services de counselling et les abus vécus par le passé font partie des causes de cette violence et des raisons qui expliquent pourquoi elle subsiste.

Femmes et filles autochtones disparues et assassinées

Le Conseil Qullit a été invité à prendre la parole à l'ouverture de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées tenue à Rankin Inlet et à y participer en tant qu'observateur. Malgré la difficulté d'entendre ce que certaines femmes ont dû endurer et les émotions suscitées par cette enquête, celle-ci était nécessaire. Nous espérons que les messages communiqués et les recommandations seront entendus dans l'ensemble du Canada : toutes les femmes veulent être en sécurité. Nous continuerons de diffuser de l'information à ce sujet dans les médias sociaux.

Symposium pancanadien « Parlons femmes et logement »

La présidente de l'époque, M^{me} Sheutiapik, a pu prendre part au symposium pancanadien « Parlons femmes et logement », tenu à Toronto les 14 et 15 septembre 2017, un événement organisé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Au programme figuraient des discussions sur l'itinérance, les refuges, les logements de transition et les logements abordables, des présentations sur les lacunes et les obstacles ainsi qu'une période de remue-méninges pour trouver des solutions. Les participantes et participants ont reçu des documents d'information et de recherche. Étaient aussi présents l'Association des femmes autochtones du Canada, Condition féminine Canada, Pauktuutit et la YWCA Agvvik Nunavut. Nous mettrons les liens des documents sur notre site web à titre de complément d'information.

Première rencontre nationale – Réseau d'égalité des genres Canada

Durant son passage à Toronto, M^{me} Sheutiapik était invitée à la première rencontre nationale du Réseau d'égalité des genres Canada, qui a rassemblé 150 leadeurs des quatre coins du Canada, du 18 au 20 septembre. Il s'agissait de la première de cinq rencontres nationales visant à créer un réseau pancanadien pour l'égalité des femmes, à cerner et à établir l'ordre de priorité des problèmes systémiques à cet égard au Canada et à élaborer un plan d'action national pour faire avancer la cause.

Coalition des conseils et des groupes consultatifs sur la condition féminine

Des conseils et des groupes consultatifs sur la condition féminine de partout au Canada se sont donné rendez-vous à Terre-Neuve-et-Labrador, les 2 et 3 octobre 2017, pour discuter des défis et des possibilités qui attendent les femmes au Canada. Les participantes et participants ont pu rencontrer Terry Duguid, secrétaire parlementaire de la ministre Maryam Monsef. Notre présidente de l'époque, Elisapee Sheutiapik, a eu l'occasion de parler de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et de son passage récent à Toronto pour le symposium pancanadien « Parlons femmes et logement » et la première rencontre nationale du Réseau d'égalité des genres Canada. Ce rassemblement annuel a donné lieu à des discussions sur un éventuel conseil consultatif national sur la situation de la femme au Canada. Il est l'occasion de faire connaître davantage la cause et de chercher des solutions aux problèmes communs que vivent les Canadiennes.

Collaborations, partenariats et autres activités

Le Conseil Qullit rencontre des organisations et discute avec elles pour améliorer l'équité pour les Nunavummiutes de tous âges sur le plan de la santé, de l'économie, de la justice, de l'éducation, des communications et de la culture.

Nous recevons par ailleurs plusieurs appels et courriels d'organisations qui souhaitent discuter du point de vue des femmes du Nord sur toutes sortes de sujets comme l'environnement, le réchauffement climatique, la politique, la santé, l'éducation et les besoins des hommes. Nous avons aussi été approchées entre autres pour examiner des documents, des rapports, des stratégies, des projets de loi d'initiative parlementaire, des documents de politiques, des réformes électorales et des sondages, ou encore pour écrire des lettres d'appui. Malgré la petite taille de notre organisme, nous espérons pouvoir continuer à faire tout ce qu'il faut pour soutenir les filles et les femmes du Nunavut.

**CONSEIL QULLIIT
DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2018**

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
TABLE DES MATIÈRES
31 MARS 2018

	<u>Page</u>
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS	11-12
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	13
État des résultats de fonctionnement et de l'excédent accumulé	14
État de l'évolution des actifs financiers nets	15
État des flux de trésorerie	16
Notes afférentes aux états financiers	17-18

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous les aspects importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut au 31 mars 2018, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice prenant fin à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport sur les autres obligations juridiques et réglementaires

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut, nous déclarons qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Nous déclarons également, conformément à la Loi, qu'à notre avis, le Conseil a correctement tenu les livres de comptes, que les états financiers concordent avec ceux-ci et que les transactions portées à notre connaissance dans le cadre de notre vérification étaient conformes, dans tous les aspects importants, aux pouvoirs conférés par la loi au Conseil.

A handwritten signature in black ink that reads "Lester Landau". The signature is written in a cursive style.

Iqaluit (Nunavut)
24 juillet 2018

Comptables professionnels agréés

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 AU 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	50 718 \$	37 123 \$
Débiteurs	8 297 \$	4 781 \$
	59 015 \$	41 904 \$
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	24 330 \$	19 747 \$
Contribution remboursable	11 856 \$	-
	36 186 \$	19 747 \$
Actifs financiers nets	22 829 \$	22 157 \$
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	3 875 \$	3 847 \$
	3 875 \$	3 847 \$
Excédent accumulé	26 704 \$	26 004 \$

Approuvé au nom du Conseil par :

_____ Membre

_____ Membre

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus		
Gouvernement du Nunavut – Ministère des Services à la famille		
Financement de base	250 000 \$	250 000 \$
Contribution remboursable	(11 856 \$)	-
	238 144 \$	250 000 \$
— Activités de financement, dons et autres revenus	699 \$	-
	238 843 \$	250 000 \$
Charges		
Honoraires	6 800 \$	10 450 \$
Congrès et colloques	2 189 \$	3 308 \$
Intérêts et frais bancaires	100 \$	293 \$
Bureau et administration	6 302 \$	17 907 \$
Équipement de bureau	780 \$	4 294 \$
Honoraires professionnels	16 800 \$	17 619 \$
Fournitures et matériel des programmes	7 547 \$	5 879 \$
Loyer	24 000 \$	24 000 \$
Réparations et entretien	52 \$	168 \$
Salaires et traitements	141 858 \$	127 406 \$
Contrats de sous-traitance	4 275 \$	3 971 \$
Télécommunications	10 363 \$	10 513 \$
Services de traduction et location d'équipement	350 \$	3 860 \$
Déplacements	16 727 \$	29 676 \$
	238 143 \$	259 344 \$
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	700 \$	(9 344) \$
Excédent accumulé, ouverture	26 004 \$	35 348 \$
Excédent accumulé, clôture	26 704 \$	26 004 \$

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	700 \$	(9 344 \$)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(28 \$)	107 \$
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	672 \$	(9 237 \$)
Actifs financiers nets, ouverture	22 157 \$	31 394 \$
Actifs financiers nets, clôture	22 829 \$	22 157 \$

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	700 \$	(9 344 \$)
Encaisse fournie par (et utilisée pour) la variation du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	(3 516 \$)	1 086 \$
Charges payées d'avance	(28 \$)	107 \$
Créditeurs et charges à payer	4 583 \$	(2 162 \$)
Contribution remboursable	<u>11 856 \$</u>	<u>-</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	13 595 \$	(10 313 \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, ouverture	<u>37 123 \$</u>	<u>47 436 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, clôture	<u>50 718 \$</u>	<u>37 123 \$</u>

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2018

1. NATURE DE L'ORGANISATION

Le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut a été constitué le 1^{er} avril 1999 en vertu de la Loi sur le Conseil Qullit sur la condition féminine du Nunavut, modifiée le 22 mars 2005. Le Conseil a commencé ses activités le 1^{er} avril 2001 à titre d'*organisme public mentionné à l'annexe A* de la Loi sur la gestion des finances publiques. Le Conseil est tenu de se conformer à la Loi sur la gestion des finances publiques et au *Guide de l'administration financière* du gouvernement du Nunavut. Il a pour rôle de favoriser la participation égale des femmes à la vie sociale et de promouvoir à cette fin l'évolution nécessaire des structures sociales, juridiques et économiques.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables suivies par le Conseil sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Voici un résumé des principales conventions comptables :

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation d'états financiers conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et des passifs déclarés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et les charges déclarés au cours de l'exercice. Parmi les éléments importants pouvant faire l'objet de ces estimations et hypothèses figure l'évaluation des débiteurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

b) Instruments financiers

Le Conseil commence par mesurer ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Ensuite, il les mesure au cout amorti, sauf pour les produits dérivés et les titres de participation cotés sur un marché actif, qui se mesurent à leur juste valeur.

Les actifs financiers évalués au cout amorti comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les débiteurs. Les charges financières évaluées de la même façon comprennent les créditeurs, les charges à payer et la contribution remboursable.

La direction estime que le Conseil n'est pas exposé à des risques importants liés aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

c) Comptabilisation des revenus

Le Conseil utilise la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les contributions assujetties à des restrictions sont comptabilisées comme des revenus à l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les contributions non assujetties à des restrictions sont imputées à l'exercice où elles ont été reçues ou sont à recevoir, si l'on peut faire une estimation raisonnable du montant et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2018

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires après déduction des chèques en circulation et les placements à court terme très liquides pouvant être facilement convertis en argent comptant. Les placements à court terme sont enregistrés à la moindre valeur entre le coût et la valeur du marché.

e) Mobilier et équipement

Les dépenses en mobilier et en équipement secondaires – ordinateurs, matériel et mobilier de bureau – sont imputées à l'exercice où elles sont engagées

f) Contributions en matériel et en services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures à la prestation des services du Conseil. Comme il est difficile d'en déterminer la juste valeur, le matériel et les services qui ont été fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créiteurs et les charges à payer comprennent un solde de 4 717 \$ (862 \$ en 2017) de fonds gouvernementaux à payer.

4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil est principalement financé par le gouvernement du Nunavut, sans l'appui duquel il ne pourrait probablement pas poursuivre ses activités.

5. ENGAGEMENTS

Le Conseil a signé un bail de location de ses locaux au coût de 2 321 \$ \$ par mois en vigueur jusqu'au 31 mars 2023.

Un avenant ajouté au bail en aout 2015 donne au locataire l'option de renouveler son bail pour trois périodes consécutives de cinq ans, la première commençant le 1^{er} avril 2018. Le loyer annuel fait l'objet de négociation à chaque renouvellement, et pour chaque période, le loyer doit correspondre à la valeur locative courante sur le marché d'un local semblable.